



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le jeudi 2 octobre 2014 — N° 27

**Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon**

QUÉBEC

La séance est ouverte à 9 h 45.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

M. Fortin (Sherbrooke) fait une déclaration afin de souligner le 60^e anniversaire du Service d'aide aux Néo-Canadiens de Sherbrooke.

M. Gaudreault (Jonquière) fait une déclaration afin de souligner le lancement de la campagne populaire de financement pour implanter une maison de soins de fin de vie à Jonquière.

M. Reid (Orford) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Christian Vachon.

M. Bonnardel (Granby) fait une déclaration afin de rendre hommage à la Granbyenne Roxanne Papineau.

M. Ouimet (Fabre) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Louis Crevier.

2 octobre 2014

Mme D'Amours (Mirabel) fait une déclaration concernant l'organisme La Libellule.

M. Drolet (Jean-Lesage) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Bruno Verret.

M. Spénard (Beauce-Nord) fait une déclaration afin de féliciter les lauréats de la 11^e édition du concours d'œuvres d'art en Chaudière-Appalaches.

M. Arcand (Mont-Royal) fait une déclaration afin de souligner la tenue du Championnat mondial Ironman à Mont-Tremblant, soit la première édition organisée à l'extérieur des États-Unis.

M. Gendron (Abitibi-Ouest) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Pierre Laliberté, récipiendaire du prix Thérèse-Pagé.

À 9 h 57, Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 10 h 11.

2 octobre 2014

À la demande de M. le président, l'Assemblée observe un moment de recueillement à la mémoire de M. Charles-A. Lefebvre, ancien député de Viau.

Présentation de projets de loi

Mme Poirier (Hochelaga-Maisonneuve) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 194 Loi favorisant l'inclusion de logements sociaux ou abordables pour les nouveaux projets de construction

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 194.

Dépôts de documents

M. Moreau, ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, dépose :

Les propositions d'amendements au projet de loi n° 3, Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal.

(Dépôt n° 361-20141002)

Mme Thériault, ministre de la Sécurité publique, dépose :

L'Entente sur la prestation des services policiers dans la communauté de Gesgapegiag, pour la période du 1^{er} avril 2014 au 31 mars 2018;

(Dépôt n° 362-20141002)

2 octobre 2014

L'Entente sur le financement du corps de police Eeyou-Eenou, pour les exercices financiers 2014-2015 à 2017-2018.

(Dépôt n° 363-20141002)

M. Leitão, ministre des Finances, dépose :

Le rapport annuel de gestion 2013-2014 du ministère des Finances et de l'Économie.

(Dépôt n° 364-20141002)

M. Coiteux, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et de la Révision permanente des programmes et président du Conseil du trésor, dépose :

Le rapport concernant l'application de la Loi sur les contrats des organismes publics, pour la période du 1^{er} octobre 2008 au 31 mars 2014.

(Dépôt n° 365-20141002)

M. Heurtel, ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques, dépose :

Le rapport annuel de gestion 2013-2014 du ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs.

(Dépôt n° 366-20141002)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 59 du Règlement, Mme Maltais, leader de l'opposition officielle, dépose :

Le cahier du participant au Forum sur la lutte contre l'intimidation intitulé « Ensemble contre l'intimidation » et daté du 2 octobre 2014.

(Dépôt n° 367-20141002)

Dépôts de pétitions

Mme Hivon (Joliette) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 4 415 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la bonification des prestations d'adoption du Régime québécois d'assurance parentale (RQAP).

(Dépôt n° 368-20141002)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, il est procédé à un avis touchant les travaux des commissions.

Avis touchant les travaux des commissions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 145 du Règlement, Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, donne l'avis suivant :

- la Commission des institutions se réunira en séance publique afin d'entendre Hydro-Québec sur son possible assujettissement au pouvoir d'intervention du Protecteur du citoyen.

Motions sans préavis

M. Deltell (Chauveau), conjointement avec M. Drainville (Marie-Victorin), présente une motion concernant les tarifs d'électricité d'Hydro-Québec; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

2 octobre 2014

M. Arcand, ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, conjointement avec M. Drainville (Marie-Victorin), présente une motion concernant les tarifs d'électricité d'Hydro-Québec; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Ouellet (Vachon), conjointement avec M. Bonnardel (Granby) et Mme David (Gouin), propose :

QUE l'Assemblée nationale dénonce la nouvelle intention du gouvernement fédéral d'imposer un péage sur les 3 ponts fédéraux : Champlain, Jacques-Cartier et Mercier;

QUE l'Assemblée nationale rappelle au gouvernement fédéral que les études de la firme Steer Davis Gleave et du Directeur parlementaire du budget ont démontré qu'un péage aurait des effets catastrophiques sur le développement économique de la région métropolitaine par une augmentation considérable de la congestion;

QUE l'Assemblée nationale rappelle que le Directeur parlementaire du budget a souligné que les principales victimes d'un péage sur le nouveau pont Champlain seraient les plus démunis.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Mme David (Gouin) présente une motion concernant les droits consentis aux entreprises dans le cadre de l'Accord économique et commercial global (AECG) entre le Canada et l'Union européenne; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

2 octobre 2014

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 84.1 et 185 du Règlement, M. Pagé (Labelle), conjointement avec Mme D'Amours (Mirabel) et M. Khadir (Mercier), propose :

QUE l'Assemblée nationale appuie la demande de la ville de Mirabel, de la Conférence régionale des élus des Laurentides et de la Communauté métropolitaine de Montréal, afin que le gouvernement du Québec intervienne auprès du gouvernement fédéral pour obtenir un délai de trois mois dans le projet de démolition de l'aérogare de Mirabel pour que les leaders du milieu puissent compléter le montage financier, en trouvant les partenaires privés, pour la réalisation d'un projet structurant pour la région.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, communique et dépose :

Une lettre, en date du 30 septembre 2014, adressée à M. Jacques Chagnon, président de l'Assemblée nationale, transmise par M. Amir Khadir, député de Mercier, concernant son souhait de devenir membre de la Commission de l'aménagement du territoire.

(Dépôt n° 369-20141002)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 127 du Règlement, M. Gendron, troisième vice-président, propose :

QUE le député de Mercier soit nommé membre permanent de la Commission de l'aménagement du territoire;

QUE ce changement prenne effet immédiatement.

La motion est adoptée.

2 octobre 2014

Conformément à l'article 129 du Règlement, M. Billette, whip en chef du gouvernement, propose :

QUE la députée de Charlevoix–Côte-de-Beaupré devienne membre de la Commission de l'aménagement du territoire;

QUE ce changement prenne effet immédiatement.

La motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Sklavounos, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission de l'économie et du travail, dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 8, Loi modifiant le Code du travail à l'égard de certains salariés d'exploitations agricoles, afin d'entendre le président de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse et qu'au terme de cette audition, la Commission poursuive l'étude détaillée dudit projet de loi.

Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, donne les avis suivants :

- la Commission de l'administration publique se réunira afin de procéder à l'élection à la présidence de la Commission;
- la Commission de la culture et de l'éducation se réunira en séance de travail afin de statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'une pétition.

2 octobre 2014

AFFAIRES DU JOUR

À 11 h 25, à la demande de M. Sklavounos, leader adjoint du gouvernement, Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, suspend les travaux jusqu'à l'expiration du délai pour recevoir les avis de débats de fin de séance.

Les travaux reprennent à 11 h 32.

À 11 h 37, à la demande de M. Sklavounos, leader adjoint du gouvernement, Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, suspend les travaux jusqu'à 18 heures.

Débats de fin de séance

À 18 heures, l'Assemblée tient deux débats de fin de séance :

- le premier, sur une question adressée par M. Roy (Bonaventure) à M. Lessard, ministre des Forêts de la Faune et des Parcs, portant sur le sujet suivant : « L'inaction du gouvernement libéral en regard de la forêt »;
- le deuxième, sur une question adressée par Mme Lamarre (Taillon) à M. Barrette, ministre de la Santé et des Services sociaux, portant sur le sujet suivant : « La réaction du ministre face aux points de vue divergents d'élus et d'ex-élus ».

2 octobre 2014

À la demande de Mme Lamarre (Taillon), conformément à l'article 214 du Règlement, M. Barrette, ministre de la Santé et des Services sociaux, dépose :

Copie d'une note de service, en date du 19 août 2014, adressée aux membres du personnel et aux médecins du Centre de santé et de services sociaux Haut-Richelieu – Rouville, par Mme Maryse Poupart, directrice des ressources humaines et du développement organisationnel, concernant le plan de transformation organisationnel. Ce document est accompagné d'une copie d'un courriel interne du ministère de la Santé et des Services sociaux transmis à M. Daniel Desharnais par M. Pierre Lafleur et portant sur le même sujet.

(Dépôt n° 370-20141002)

À 18 h 25, M. Ouimet, premier vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mardi 7 octobre 2014, à 13 h 45.

Le Président

JACQUES CHAGNON